

Vices cachés ou vis cachées ?

Nouvelle variante du « de toutes façons c'est pas fait pour être démonté ! ».

À Passe Crème, on a coutume de dire que si on vient à l'atelier avec au moins un bras, on peut contribuer : l'outil démocratique par excellence, c'est le tournevis.

Voilà donc Martin qui arrive avec son grille-pain. Il ne tient plus en bas. Certainement des saletés qui empêchent l'électroaimant de "coller". Il suffit probablement d'ouvrir, nettoyer et ça repart... C'est parti pour enlever les deux vis puis on cherche à déclipser. Mais, euh, il faut forcer ? Oui un peu quand même. Ok, mais là ça a l'air vraiment bloqué, ça va casser. Bah ouais, c'est jamais fait pour être démontés ces trucs-là : c'est vicieux pour les personnes qui veulent entretenir et réparer leurs objets.

Trois mètres plus loin, Simon observe discrètement, un sourire en coin. Ça m'interpelle... ah oui, les vis cachées ! Peut-être une étiquette ou un truc à enlever pour en découvrir ?

Banco, des petites cales qui abritent des vis.



Et la vie reprend son cours : le reste de la réparation était aussi facile qu'annoncé. Enlever la poussière et l'aimant fait son boulot de tenir en bas pour griller le pain.

Je dois aussi confesser le même agacement contre un pseudo vice caché qui était une vis cachée dans un autre cas : c'était une relieuse thermique. Jeune apprenti réparateur, j'avais acquis le réflexe de clasher le fabricant qui ne pense soit-disant pas aux réparateurs ... quand le même Thomas m'avait demandé si j'avais vérifié toutes les étiquettes... La dernière cachait bien une vis.

Moralité : parfois, c'est beaucoup plus simple que ces vices cachés qui laissent l'utilisateur ou utilisatrice en dépendance impuissante et agacée face aux usines : simplement des vis cachées !
Autrement dit, dévisse et lis les ... étiquettes
mais pense aussi à les enlever pour voir les vis qui restent ;-)

